

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

ARRIVE LE 12 38123

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET DE LA SCOLARITE (DAAS)

COMMUNIQUE DE PRESSE

(TOGOPRESSE, RADIO KARA, RADIO LOME)

APPEL À CANDIDATURE POUR LA LICENCE FONDAMENTALE EN PRODUCTION ANIMALE ET HALIEUTIQUE ET LA LICENCE FONDAMENTALE EN AGROBUSINESS ET POLITIQUES AGRICOLES

Conformément à son plan stratégique décennal 2014-2024, l'Université de Kara, à travers l'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture (ISMA), lance un appel à candidature pour le recrutement en première année de la licence fondamentale en Production Animale et Halieutique et de la Licence fondamentale en Agrobusiness et Politiques Agricoles pour le compte de l'année académique 2023-2024.

Conditions d'admission

Peuvent candidater à ces licences, les candidats nationaux ou étrangers titulaires d'un diplôme de baccalauréat séries C, D, E.

L'admission effective se fait après étude de dossier et la liste des candidats sélectionnés sera disponible au plus tard le vendredi 29 septembre 2023.

Pièces à fournir

- ✓ Une lettre de motivation (précisant la licence choisie) adressée au Président de l'Université de Kara;
- ✓ Un curriculum vitae détaillé indiquant le cursus du candidat depuis la classe de 3^{ième} jusqu'en 2023;
- ✓ Une copie légalisée (dossier scolaire) de l'acte de naissance ;
- ✓ Une copie légalisée (dossier scolaire) de l'attestation de diplôme du BAC II;
- ✓ Une copie légalisée (dossier scolaire) des relevés de notes du BAC I et du BAC II;
- ✓ Une copie légalisée (dossier scolaire) des bulletins des classes de Seconde, Première et Terminale ;
- ✓ Une photocopie certifiée conforme d'une pièce d'identité;
- ✓ Une quittance de 5 000 FCFA pour étude de dossier, payable à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Kara;
- ✓ Une attestation de mise en disponibilité ou une autorisation de l'employeur, pour les travailleurs.

Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature sont reçus à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Kara du 14 août au 08 septembre 2023 de 08 h 00 à 12 h 30, délai de rigueur.

Inscription académique

Les candidats retenus doivent s'adresser à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Kara pour les formalités d'inscription définitive.

Informations complémentaires

Tel: + 228 26685228 / + 228 96805625 / +228 93396001

Email: isma@univkara.net

Kara, le 3 1 JUIL 2023

Le Président,

Prof. Komla SANDA